

	<b>Compte rendu</b>	<b>Date : 16/11/21</b>
<b>Objet</b>	Commission locale d'information Ionisos Sablé	
<b>Participants</b>	Président : M Chevalier, conseiller départemental  Ionisos : M Beladgham, M Calteau, directeur site Sablé, M Plantier directeur qualité, M Le Guillaume directeur indus, M Guillou GENERAL Manager France Ionisos  ASN :Mme Jambu, M Sibellas  M Château : association SNE  M Lelièvre : CC Sablé sur Sarthe  CD : E Lafont-Leclercq, secrétaire CLI	
<p><b>Ordre du jour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du rapport d'activités 2019</li> <li>• Rapport de l'autorité de sûreté nucléaire sur le contrôle de Ionisos</li> <li>• Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quelle mesure des rejets d'ozone dans l'environnement de l'usine, depuis l'an dernier ?</li> <li>○ Quelle réponse à la demande de l'ASN sur l'insuffisance de l'évaluation des provisions pour le démantèlement ?</li> <li>○ Point sur les températures de la piscine</li> </ul> </li> <li>• reconduction adhésion ANCCLI</li> <li>• Budget 2020</li> </ul> <p>M Chevalier, président de la CLI, accueille les participants et explique notamment que compte tenu des contraintes sanitaires, la réunion publique initialement prévue n'a pu se tenir et que la CLI se tient donc en visioconférence et est limitée aux membres de la CLI.</p> <p><b>Présentation du rapport d'activités 2019 et Rapport de l'autorité de sûreté nucléaire sur le contrôle de Ionisos</b></p> <p>MM Le Guillaume et Calteau de Ionisos présentent le rapport d'activité 2019 de Ionisos et plus spécifiquement du site de Sablé-sur-Sarthe (voir diaporama)</p> <p>Echanges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M Château demande les suites qui ont été apportées au rapport ASN de janvier 2020 concernant les recommandations sur le déplacement des containers</li> <li>• M Le Guillaume indique que les recommandations ont été suivies et ont apporté les compléments d'informations demandés à l'ASN</li> <li>• M Château : les interventions manuelles des salariés pourraient-elles être remplacées par d'autres solutions ?</li> <li>• M Le Guillaume : des mesures d'exposition ont été faites au niveau des extrémités (mains) pour estimer les doses reçues par les manutentionnaires : elles sont inférieures aux seuils de détection des dosimètres employés du fait de la faible durée des manipulations.</li> <li>• M Château : Préciser la demande de déclasserement des déchets à très faible activité (TFA)</li> </ul>		

- M Le Guillaume : l'objectif est la demande de déclassement des déchets issus de la piscine, ce qui permettrait de supprimer les déchets TFA (issus du contact avec l'eau) sur le site de Sablé sur Sarthe, car depuis 30 ans il n'y a eu aucun incident.
- Mme Jambu de l'ASN précise qu'elle attend le dossier étayé de Ionisos pour se prononcer mais que cela semble envisageable. Cette démarche devra toutefois s'accompagner de procédures pour assurer le suivi de la qualité de l'eau et l'absence de contamination.
- M Château : Quelle protection en cas de défaillance (fissure dans une source)
- M Le Guillaume : en cas de contamination, la détection serait faite et la piscine serait de nouveau classée zone à déchets TFA.
- M Beladgham d'Ionisos, précise que la sécurité a été renforcée, avec une double enveloppe des sources. Les analyses d'eau réalisées portent sur la composition chimique et la radioactivité dans la piscine et sur la nappe.
- M Château : quelles sont les réponses apportées par Ionisos à la lettre de suite ? Mme Jambu précise que toutes les lettres de suite sont consultables sur le site de l'ASN mais que les demandes spécifiques sur la sécurité des sources radioactives sont confidentielles. Elle confirme toutefois que Ionisos a répondu aux remarques de l'ASN.

### **Examen des questions**

#### **Quelle mesure des rejets d'ozone dans l'environnement de l'usine, depuis l'an dernier ?**

- M Château indique qu'il serait souhaitable d'avoir une balise en continu, comme pour les analyses d'Air Pays de la Loire
- Mme Jambu précise qu'il n'y a pas de demande de mesure en continu de l'ozone de la part de l'ASN ; Mme Lafont Leclercq indique qu'Air pays de la Loire sera saisi pour connaître les possibilités

#### **Quelle réponse à la demande de l'ASN sur l'insuffisance de l'évaluation des provisions pour le démantèlement ?**

- Un représentant de Ionisos indique qu'il y a eu une erreur dans le rapport (base rapport annuel et non triennal). La correction est en cours.
- Il est précisé qu'Ionisos a une expérience de démantèlement d'une unité
- Par ailleurs, la couverture d'actifs a été revue conformément au code de l'assurance.

#### **Point sur les températures de la piscine cf. cas de Pouzauges : les sites sont ils sensibles aux hausses de température (cf. été 2020)**

- M le Guillaume indique que sur Pouzauges les alarmes se sont déclenchées alors qu'il n'y avait pas dépassement de température (plutôt baisse constatée). Dysfonctionnement.
- Sur le site de Sablé il n'y a pas de spécification de température
- En cas de forte hausse (jusqu'à 60°C), les modalités de traitement d'eau (résines) sont modifiées et sont moins efficaces (risque à terme de corrosion)
- M Sibellas de l'ASN indique que sur le site de Pouzauges le problème a été d'avoir pris la mauvaise décision en sortant les panneaux, ce qui illustre une insuffisance de culture de sûreté.

### **Divers**

Reconduction adhésion ANCCLI

Budget 2020 voté

### **Conclusion**

Mme Jambu se satisfait que la réunion de la CLI ait pu se tenir, même en visioconférence.

M Chevalier remercie les participants pour les échanges et la qualité des questions et réponses

apportées et espère que la prochaine CLI pourra se tenir en présentiel et en public.

Attribution	Suite à donner	Pour information